Plan stratégique
2024-2028

Contrecœur
sur le fleuve

Bâtir le Contrecœur de **demain**

Social

Économique

Environnemental

Organisationnel

PHOTO : CAROLANNE LAMONTAGNE PHOTOGRAPHE

MISSION

À cœur vaillant, la Ville s'engage à offrir une qualité de vie et un environnement durables à sa communauté pour le bien collectif.

VISION

En harmonie avec son environnement, le fleuve et son histoire, Contrecœur est une ville innovante, dynamique, rassembleuse et attractive.

VALEURS

Créativité

Faire preuve d'innovation dans nos façons de faire afin de gagner en efficience et en résilience.

Confiance

Favoriser un milieu de travail sain qui renforce la cohésion et la mobilisation au sein de l'organisation municipale.

Collaboration

Travailler en équipe et développer des synergies qui nous permettent de progresser vers l'atteinte de nos objectifs communs.

Professionnalisme

Faire preuve de rigueur et avoir le souci du détail de manière à assurer l'intégrité et la cohérence de toutes nos actions.

Communication

Être à l'écoute de notre communauté et faire preuve de transparence envers l'ensemble de nos parties prenantes.

Mot de
la mairesse

Vous : au cœur de la démarche

Contrecœur est effervescente. Assurément, elle se démarque au point de vue de son dynamisme, de sa vision innovante et de sa bonne vitalité économique. Le plan stratégique 2024-2028 de la Ville marque un moment charnière dans notre volonté de bâtir le Contrecœur de demain.

Le portrait-diagnostic réalisé par Raymond Chabot Grant Thornton, en amont de ce plan, vient confirmer les nombreux atouts de notre ville : qualité de vie, sentiment d'appartenance et mobilisation de la population, engagement des organismes communautaires, riche patrimoine historique, accès au fleuve, espaces verts et récréatifs, et agilité de l'organisation municipale s'inscrivent parmi nos forces.

Se doter d'un plan stratégique est un geste mobilisateur pour notre communauté. Nos ambitions sont des leviers, et l'administration municipale est appelée à innover encore davantage pour se donner les moyens d'atteindre les objectifs inscrits dans ce plan et en saisir toutes les retombées. Le plan stratégique 2024-2028 de la Ville soutiendra d'ailleurs un grand nombre de réalisations au bénéfice de sa population. Le maintien du bien-être de nos citoyennes et citoyens, ainsi que leur qualité de vie, constitue l'une de nos principales missions.

Cet exercice a également été l'occasion de positionner le rôle de la Ville dans sa communauté et dans l'écosystème régional tout en ancrant ses valeurs environnementales et sociales dans sa vision de poursuivre son développement de manière harmonieuse, puis de demeurer une ville dynamique, rassembleuse et attractive.

À cœur vaillant, tout est possible!

Maud Allaire
Mairesse de Contrecœur

Mot du
directeur général

Une ville à échelle humaine

Poussée par une forte croissance démographique, la Ville de Contrecœur a connu un développement important au cours des dernières années. Elle a su naviguer à travers les défis d'une croissance rapide et marquée, alors que sa population a connu une augmentation de 56 % en dix ans. Contrecœur se hisse maintenant parmi les villes de plus de 10 000 habitants.

La vaste consultation citoyenne réalisée en 2023 a permis à l'administration municipale de se nourrir des réflexions et des nombreuses recommandations issues des quelque 400 personnes, citoyennes et citoyens, membres des organisations du milieu des affaires et communautaire, du personnel et du conseil municipal, puis d'intégrer de nouvelles préoccupations. Ce plan vise à consolider nos acquis et à structurer les actions à entreprendre au cours des prochaines années en fonction des priorités établies.

À ce chapitre, la mise en œuvre de ce plan repose sur la mobilisation des membres de l'équipe municipale qui jouent un rôle de premier plan en offrant des services de qualité à la population contrecœuroise. Par leur engagement soutenu, elles et ils s'investissent pleinement dans la modernisation de notre organisation.

Porté par une mission, une vision et des valeurs bien ancrées, ce nouveau cycle stratégique permettra d'orienter notre développement et de mettre nos citoyennes et citoyens au centre de toutes nos actions.

Ensemble, mettons le cap sur l'avenir de Contrecœur : une ville riche de ses quelque 355 ans d'histoire.

Thierry Larrivée
Directeur général de la Ville de Contrecœur

Faits saillants

Portrait de la population et du territoire de Contrecœur

Une population jeune

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

En % de la population totale (2021)

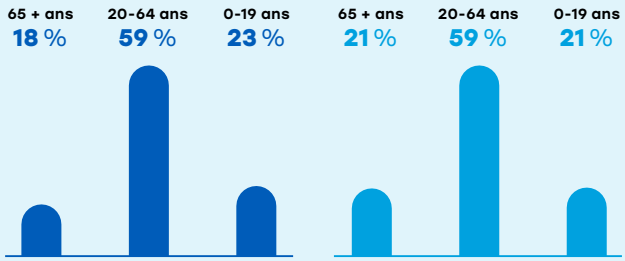

Contrecœur
Âge moyen : 39,9 ans

Québec
Âge moyen : 41,9 ans

REVENU DES MÉNAGES EN CROISSANCE

Contrecœur, en % des ménages (2016 et 2020)

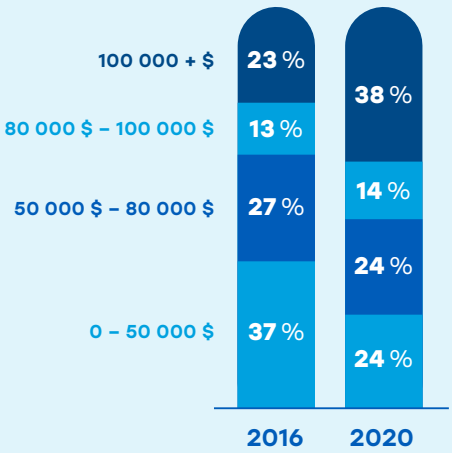

Un revenu médian des ménages supérieur à celui du Québec

REVENU TOTAL MÉDIAN DES MÉNAGES

En milliers de dollars (2020)

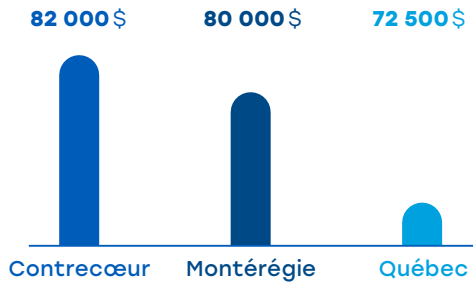

Moins de gens ayant des besoins impérieux en logement que dans le reste de la région

PROPORTION DES MÉNAGES AYANT DES BESOINS IMPÉRIEUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

En % des ménages (2021)

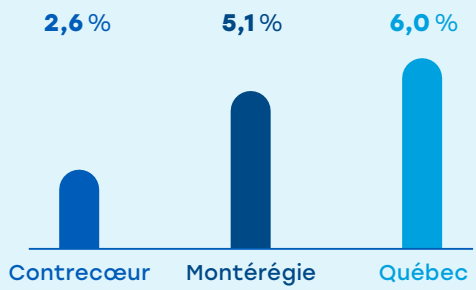

17 %

DE LA POPULATION DE CONTRECŒUR POSSÈDE UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE, CONTRE 27 % AU QUÉBEC (2021).

22 %

DE LA POPULATION DE CONTRECŒUR TRAVAILLE DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ET DE LA MACHINERIE, CE QUI REPRÉSENTE LE SECTEUR D'EMPLOI LE PLUS IMPORTANT (2021).

LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES DE CONTRECŒUR EST DE

2,3 personnes (2021).

5 %

DE LA POPULATION DE CONTRECŒUR EST NÉE HORS DU QUÉBEC (2021).

L'accessibilité piétonne aux services et aux commerces est parfois limitée

INDICE D'ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AUX SERVICES ET COMMERCES

Indice (2020)

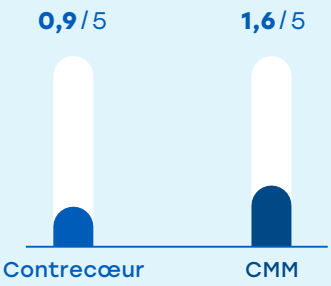

Note : Indice allant de 1 à 5. Un score de 0,8 représente une accessibilité faible, soit qu'il existe très peu d'options de transport en commun.

La proportion d'aires protégées est plus élevée à Contrecœur comparativement à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

AIRES PROTÉGÉES

En % de la superficie totale (2020)

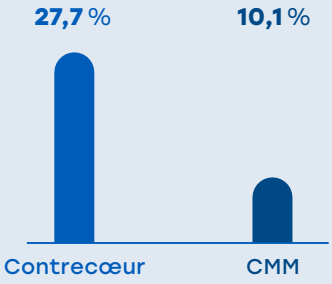

Se déplacer en transport collectif peut être difficile sur le territoire

INDICE D'ACCESSIBILITÉ AU TRANSPORT COLLECTIF

Indice (2020)

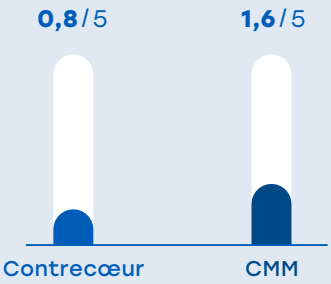

Note : Indice allant de 1 à 5. Un score de 0,9 indique que l'utilisation d'autres modes de transport est nécessaire afin de combler ses besoins quotidiens.

Sources : Statistique Canada, 2021, Institut de la statistique du Québec, 2021, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2022, CMM, 2020, Analyse RCGT, 2023.

Note : La CMM inclut les 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La protection des espaces naturels est au centre des orientations municipales, et ce, au bénéfice des prochaines générations de citoyennes et de citoyens.

Plan stratégique 2024-2028

Quatre orientations se déclinent en objectifs, desquels découlent les grands chantiers d'action qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années.

AXES D'INTERVENTION

Social

ORIENTATION **1**

Rassembler et favoriser l'inclusion de l'ensemble des citoyennes et citoyens

OBJECTIFS

Accroître la mobilisation et le sentiment d'appartenance de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Appuyer le développement de logements, notamment accessibles et abordables, qui répondent aux besoins de l'ensemble des résidentes et résidents.

Soutenir l'effort, l'engagement et les actions des partenaires de la Ville dans les différents domaines d'intervention de la vie communautaire.

Économique

ORIENTATION **2**

Maximiser les retombées positives du développement économique pour la population contrecœuroise

OBJECTIFS

Encadrer et soutenir le développement d'une offre commerciale et de restauration mixte et diversifiée.

Mettre en place une stratégie visant à maximiser les retombées positives liées au développement des zones industrielle et portuaire.

Environnemental

ORIENTATION **3**

Connecter et mettre en valeur le territoire dans le respect de l'environnement

OBJECTIFS

Aménager et développer l'accessibilité des rives du fleuve.

Accroître la sécurité routière et l'offre de transport actif et durable.

Intensifier les efforts en matière de protection et de restauration de la biodiversité, des milieux naturels et du territoire agricole.

Organisationnel

ORIENTATION **4**

Bâtir une organisation municipale moderne

OBJECTIFS

Améliorer l'efficience des modes de gouvernance et de gestion.

Développer la marque employeur.

Adapter la croissance de l'offre de services de la Ville à sa capacité financière.

Rassembler et favoriser l'inclusion de l'ensemble des citoyennes et citoyens

OBJECTIFS

1. **Accroître la mobilisation et le sentiment d'appartenance de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.**
2. **Appuyer le développement de logements, notamment accessibles et abordables, qui répondent aux besoins de l'ensemble des résidentes et résidents.**
3. **Soutenir l'effort, l'engagement et les actions des partenaires de la Ville dans les différents domaines d'intervention de la vie communautaire.**

Contexte

Au cours des dernières années, Contrecœur a connu une importante croissance démographique qui a fait évoluer le profil de sa population. Au regard de cette réalité, il apparaît essentiel pour la Ville de renforcer son tissu social en s'assurant que l'ensemble des résidentes et résidents, anciens et nouveaux, se sentent bienvenus, respectés, considérés et intégrés. Pour cela, la Ville souhaite se doter de moyens pour renforcer sa connaissance du profil et des besoins des citoyennes et citoyens de manière à mieux cibler les initiatives, les événements ou les activités qui constitueront des occasions pour la communauté de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens.

Ancrer le développement dans le contexte actuel

De plus, il est primordial pour la Ville d'agir pour trouver des solutions pour contrer la crise du logement que connaît l'ensemble du Québec. Ainsi, la Ville s'engage à mettre en place des mesures concrètes qui permettront d'appuyer le développement sur son territoire de logements accessibles et abordables qui répondent aux besoins de la population contrecœuroise.

Finalement, Contrecœur a la chance de pouvoir compter sur la présence d'un large réseau d'organismes communautaires engagés dont les services sont d'une grande valeur pour la communauté. La Ville veut donc réitérer l'importance de ces organismes en jouant un rôle facilitant la concertation et le développement d'initiatives dans le milieu. Elle s'engage également à soutenir activement ses partenaires dans leurs activités afin de favoriser leur développement et d'assurer leur pérennité.

Ultimement, à travers cette orientation, la Ville vise à renforcer la cohésion et à garantir l'équité sociale de manière à ce que chaque citoyenne et chaque citoyen trouve sa place.

PHOTOS : CAROLANNE LAMONTAGNE PHOTOGRAPHE

Chantiers d'action

OBJECTIF **1**

Accroître la mobilisation et le sentiment d'appartenance de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

- Mieux connaître le profil et les besoins de la population pour adapter nos événements et nos activités.
- Renforcer nos modes de communication afin de développer la visibilité et de mettre en valeur ce qui est déjà en place.
- Proposer des occasions de bénévolat dans divers domaines.

OBJECTIF **2**

Appuyer le développement de logements, notamment accessibles et abordables, qui répondent aux besoins de l'ensemble des résidentes et résidents.

- Bonifier le portrait complet du logement sur le territoire, incluant les logements abordables.
- Modifier les règlements afin de permettre le développement des unités d'habitation accessoires (UHA).
- Définir un règlement afin d'obliger les promoteurs à inclure des logements abordables dans les nouvelles constructions.
- Se doter d'un plan ou d'une politique de densification.
- Mettre en place des incitatifs fiscaux, des subventions ou céder des terrains pour le développement de logements abordables.

OBJECTIF **3**

Soutenir l'effort, l'engagement et les actions des partenaires de la Ville dans les différents domaines d'intervention de la vie communautaire.

- Faire découvrir aux jeunes le bénévolat.
- Remettre en place des initiatives faisant la promotion de l'engagement citoyen.
- Sonder les organismes sur leur niveau de satisfaction quant au soutien reçu et sur leurs besoins.
- Mettre en avant les réalisations des organismes à travers des prix, des reconnaissances publiques ou des articles de presse pour renforcer leur visibilité et leur crédibilité.
- Aider les organismes à élaborer des stratégies de communication efficaces pour les aider à promouvoir leurs activités auprès du public cible.

Maximiser les retombées positives du développement économique pour la population contrecœuroise

OBJECTIFS

1. **Encadrer et soutenir le développement d'une offre commerciale et de restauration mixte et diversifiée.**
2. **Mettre en place une stratégie visant à maximiser les retombées positives liées au développement des zones industrielle et portuaire.**

Contexte

Contrecœur bénéficie d'une situation géographique et stratégique distinctive qui la positionne comme un pôle industriel disposant d'un haut potentiel pour les années à venir. L'accès au fleuve, l'autoroute 30 et le chemin de fer du Canadien National font notamment partie des nombreux atouts dont dispose Contrecœur pour attirer des entreprises sur son territoire.

Générer des retombées au bénéfice de la population

D'un point de vue industriel, la présence historique d'ArcelorMittal fait du territoire un haut lieu dans le domaine de la production et de la transformation de l'acier. Aujourd'hui, Contrecœur est à nouveau au centre du développement d'un projet d'envergure, soit la construction d'un nouveau terminal du Port de Montréal à Contrecœur. En considérant cette occasion à saisir, la Ville de Contrecœur, en collaboration avec les acteurs régionaux, vise à mettre en place une stratégie afin de maximiser les retombées positives pour son territoire et sa population, et d'assurer une croissance économique durable.

Pour répondre aux besoins de sa population, la Ville fait également du secteur commercial l'une de ses priorités pour les prochaines années. Ainsi, elle poursuivra ses efforts afin de soutenir le développement d'une offre commerciale diversifiée. Pour cela, elle s'engage donc à collaborer avec ses partenaires et à mettre en place des mesures concrètes qui permettront d'attirer de nouveaux commerces et restaurants sur son territoire.

En résumé, la Ville de Contrecœur souhaite saisir les occasions qui s'offrent à elle afin de positionner le territoire au cœur de l'économie régionale et provinciale, tout en s'assurant de répondre aux besoins locaux de ses résidentes et résidents.

PHOTO : ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

PHOTO : DENIS GIRARD

PHOTO : CAROLANNE LAMONTAGNE PHOTOGRAPHE

Chantiers d'action

OBJECTIF **1**

Encadrer et soutenir le développement d'une offre commerciale et de restauration mixte et diversifiée.

- Soutenir la mise en œuvre d'un plan de développement de la zone commerciale.
- Réaliser un portrait de l'offre commerciale et des besoins de la communauté.
- Collaborer avec les partenaires (ex. : le Quartier des affaires) pour attirer de nouveaux commerces.
- Mettre en place une stratégie visant à encourager l'achat local et le développement de circuits courts.

OBJECTIF **2**

Mettre en place une stratégie visant à maximiser les retombées positives liées au développement des zones industrielle et portuaire.

- Soutenir le développement des symbioses industrielles et de l'économie circulaire.
- Collaborer avec la MRC de Marguerite-D'Youville pour offrir du soutien au démarrage des petites entreprises.
- Élaborer des ententes qui se traduiront par des retombées directes et indirectes, fiscales et économiques.
- Identifier les secteurs d'activités et les entreprises susceptibles de vouloir venir s'établir à Contrecœur et développer une stratégie d'attraction sélective.

Connecter et mettre en valeur le territoire dans le respect de l'environnement

OBJECTIFS

1. **Aménager et développer l'accessibilité des rives du fleuve.**
2. **Accroître la sécurité routière et l'offre de transport actif et durable.**
3. **Intensifier les efforts en matière de protection et de restauration de la biodiversité, des milieux naturels et du territoire agricole.**

Contexte

En raison de la richesse de son patrimoine naturel, Contrecœur bénéficie d'un cadre environnemental unique. Consciente de l'importance de la nature dans un contexte de crise climatique et du rôle central qu'elle joue dans la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens, la Ville s'engage à poursuivre activement ses efforts afin de protéger les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent. Pour ce faire, la Ville veut notamment renforcer ou adapter certaines mesures réglementaires, sensibiliser ses parties prenantes et promouvoir l'économie circulaire.

Protéger le patrimoine écologique tout en favorisant la mobilité active et durable

De plus, le fleuve constitue un joyau naturel sur le territoire que la Ville souhaite mettre davantage en valeur. Ainsi, elle souhaite développer son accessibilité par l'entremise d'aménagements et d'activités qui permettront à sa population d'en profiter, sans compromettre sa préservation.

Finalement, la Ville veut améliorer la mobilité sur son territoire en favorisant le développement de moyens de transport en remplacement de l'automobile. Ainsi, elle veut mettre en place des mesures et des aménagements qui permettraient à sa population de se déplacer de manière sécuritaire et efficace dans les différents secteurs de la ville, que ce soit à pied, à vélo ou en transport en commun.

Au cours des prochaines années, la Ville de Contrecœur souhaite donc que le développement du territoire se fasse dans le respect et la préservation de son environnement, pour le bien-être de ses citoyennes et citoyens et de la planète.

PHOTO : EXO

PHOTO : CAROLANNE LAMONTAGNE PHOTOGRAPHE

Chantiers d'action

OBJECTIF **1**

Aménager et développer l'accessibilité des rives du fleuve.

- Réaliser un plan de développement pour évaluer les occasions, les contraintes et les besoins liés à l'aménagement des rives du fleuve.
- Favoriser le développement du nautisme durable.
- Réaliser des campagnes de sensibilisation pour informer les résidentes et résidents, ainsi que les visiteuses et visiteurs, au sujet des aménagements disponibles, des activités proposées et de l'importance de préserver cet environnement naturel.

OBJECTIF **2**

Accroître la sécurité routière et l'offre de transport actif et durable.

- Développer des panneaux de sensibilisation au partage de la route pour l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.
- Mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse.
- Créer des voies piétonnes et cyclables.
- Travailler de concert avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'organisme Exo, etc. pour bonifier et améliorer la desserte en transport.

OBJECTIF **3**

Intensifier les efforts en matière de protection et de restauration de la biodiversité, des milieux naturels et du territoire agricole.

- Promouvoir l'économie circulaire pour réduire les déchets et les émissions de gaz à effet de serre.
- Mettre en place des activités et des campagnes de sensibilisation environnementale sur les problématiques de la biodiversité.
- Participer à l'éducation et à la sensibilisation du public sur les problématiques de la biodiversité et des milieux naturels.
- Augmenter et restaurer les aires de protection sur notre territoire.
- Adapter notre règlementation pour favoriser la protection de la biodiversité et des milieux naturels.

Bâtir une organisation municipale moderne

OBJECTIFS

1. **Améliorer l'efficience des modes de gouvernance et de gestion.**
2. **Développer la marque employeur.**
3. **Adapter la croissance de l'offre de services de la Ville à sa capacité financière.**

Contexte

Afin de continuer à offrir des services de qualité à sa population, la Ville a conscience qu'elle doit adapter ses façons de faire à sa croissance. Pour cela, elle vise notamment la révision de ses différentes pratiques de gestion de manière à être plus efficace dans son processus décisionnel et efficiente dans l'utilisation de ses ressources. La formalisation de certains mécanismes, par l'entremise de politiques et de procédures documentées, ou encore la modernisation de ses outils de travail et de gestion sont des exemples d'initiatives qu'elle mettra en place et qui lui permettront d'aller dans cette direction.

Offrir des services en phase avec les besoins évolutifs de la communauté

Dans un contexte où la croissance démographique a fait évoluer les besoins et les attentes de la population contrecœuroise, la Ville veut également se doter de moyens afin de mieux cerner ces besoins et ces attentes afin d'ajuster les services offerts. Ainsi, elle réévaluera, au cours des prochaines années, son panier de services de manière à mieux l'arrimer à cette nouvelle réalité. De plus, la Ville souhaite se doter de mécanismes et d'une vision à long terme qui lui permettront de mieux anticiper les investissements et ainsi d'assurer l'allocation optimale des ressources en fonction des besoins évolutifs.

Parce que c'est lui qui, chaque jour, travaille à offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens, la Ville veut finalement accentuer ses efforts afin d'offrir à son personnel un environnement attractif, mobilisateur et valorisant. Pour cela, elle mettra en place un plan concret qui permettra de formaliser et de rehausser ses pratiques en matière d'attraction, de rétention et de fidélisation de son personnel.

À terme, la Ville de Contrecœur vise à être reconnue pour l'excellence de ses pratiques organisationnelles et comme un employeur de choix sur le territoire.

PHOTOS : CAROLANNE LAMONTAGNE PHOTOGRAPHE

Chantiers d'action

OBJECTIF **1**

Améliorer l'efficience des modes de gouvernance et de gestion.

- Analyser et réaliser des investissements afin d'automatiser ou de moderniser les outils de travail.
- Mettre à jour nos politiques et procédures décisionnelles.
- Améliorer continuellement les mécanismes de collaboration entre les membres du Conseil et l'équipe de direction afin d'optimiser nos façons de faire.

OBJECTIF **2**

Développer la marque employeur.

- Mettre en place un plan visant à rehausser l'attractivité, la rétention et la fidélisation des employées et employés.

OBJECTIF **3**

Adapter la croissance de l'offre de services de la Ville à sa capacité financière.

- Définir un cadre financier à long terme (planifier les besoins futurs de la Ville en matière de services, d'infrastructures et de ressources).
- Réviser et optimiser le panier de services selon les besoins et les attentes de la population.
- Développer et mettre en place des outils de suivi budgétaire et maximiser l'utilisation des outils fiscaux.

Contrecœur
sur le fleuve

Ville de Contrecœur

5000, route Marie-Victorin
Contrecœur (Québec) J0L 1C0

450 587-5901

reception@ville.contrecoeur.qc.ca

ville.contrecoeur.qc.ca